

Extrait du Registre des Délib Comité Syndical du 25 Nover Publié le 024

Envoyé en préfecture le 10/12/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq du mois de Novembre, à 14 heures 30, s'est réuni le Comité Syndical, à Champagné les Marais, sous la présidence de Monsieur Arnaud CHARPENTIER, Président du Syndicat Mixte.

taient présents :	CC Vandáa Sàura Autizas	
CUOLIFICAL	CC Vendée Sèvre Autizes	
CHOLLET Joel	BENET	
GELOT Jean-Marie	MAILLE	
GRELIER Alain	FAYMOREAU	Pouvoir à GUITON Jacky
GRIMAUD Claude	MAILLEZAIS	
ROBIN Noël	LIEZ	Pouvoir à POITIERS Dominique
POITIERS Dominique	RIVES D'AUTISE	
GUITHON Jacky	PUY DE SERRE	
GUILLON Denis	ST HILAIRE DES LOGES	
CHEVALLIER Jean-Claude	VIX	
BAUDOUIN Jacques	XANTON-CHASSENON	
	Présents : 8 – représentés : 2	10/15
	CC Sud Vendée Littoral	
METAIS Antoine	CHAILLE LES MARAIS	
LANDAIS Bernard	CHAMPAGNE LES MARAIS	
MARQUIS Joseph	GUE DE VELLUIRE	
LEGERON Joel	L'ILE D'ELLE	
CHARPENTIER Arnaud	LUCON	
GUINOT Bertrand	MOREILLES	
CAREIL Pierre	STE GEMME LA PLAINE	
GANDRIEAU James	STE PEXINE	
BOURNEL Paul	STE RADEGONDE DES NOYERS	
LANDAIS Jean-Marie	TRIAIZE	Danaia > CHEVALLIED In a Clauda
DAVID Laetitia	VOUILLE LES MARAIS	Pouvoir à CHEVALLIER Jean-Claude
	Présents : 10 – représenté : 1 CC Pays Fontenay Vendée	11/14
GATINEAU Dominique	AUCHAY SUR VENDEE	
BOULARD Stéphane	DOIX LES FONTAINES	
BIENVENU Alain	LE LANGON	
DUPAS Laurent	VELLUIRE SUR VENDEE	
MAROT Roger	LONGEVES	
RIVIERE Jean-Paul	MARSAIS STE RADEGONDE	Pouvoir à HERNANDEZ Philippe
FILLON Nicolas	MOUZEUIL ST MARTIN	
SAVINEAU Michel	PISSOTTE	
HERNANDEZ Philippe	ST MARTIN DES FONTAINES	
POUZET Michel	ST MARTIN DE FRAIGNEAU	
RAGUIN Pierrette	ST MICHEL LE CLOUCQ	
	Présents : 10 – représenté : 1	11/22
	CC Pays de la Chataigneraie	
GOURMAUD Yvon	ANTIGNY	
BRIFFAUD Louis-Marie	BREUILL BARRET	Pouvoir à LESAUVAGE Ghislaine
LESAUVAGE Ghislaine	MARILLET	
CHATELIER Christian	ST HILAIRE DE VOUST	
GUENION Christian	ST MAURICE DES NOUES	Pouvoir à GOURMAUD Yvon
	Présents : 3 – représentés : 2	05/10

Total présents : Total représentés : Total présents et représentés : Envoyé en préfecture le 10/12/2024

Reçu en préfecture le 10/12/2024

Publié le

ID : 085-258501634-20241125-DELIB932024-DE

Le Président, après avoir ouvert la séance et constaté que le quorum est atteint, déclare que le Comité Syndical peut valablement délibérer.

OBJET: DRONE - DELIB N°93/CS 25 NOVEMBRE 2024

Depuis 2 ans, M. Nicolas SIGOGNEAU assure le pilotage du drone, il a été formé et il se trouve qu'avec les évolutions règlementaires il doit effectuer une remise à niveau. Aussi afin de le dégager de cette mission, il a été envisagé de confier cette mission à Lou PIAIA, qui semble plus en adéquation avec sa fonction de « communicante ».





Cet outil permet d'améliorer le suivi de certaines opérations et permet de mieux mettre en avant les actions menées par le SmVSA.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical à l'unanimité :

- Se Prononce favorablement pour la formation au pilotage du drone pour Lou PIAIA;
- Autorise le Président signer les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette formation et d'inscrire cette dépense au budget 2025 .

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus Au registre sont les signatures Pour extrait conforme, LE PRESIDENT, Arnaud CHARPENTIER